

Prédication.—Dans les concours, retraites, missions, les curés ont la faculté de faire prêcher les prêtres approuvés, 69.—Retraites paroissiales, 298, 299.

Presse.—Importance de son rôle, 36.—Devoirs, 36, 37.

Prêtre.—Obligation des fidèles à son égard, 28.—Devoirs envers l'Evêque, 28.—Travail pour l'exclure de la politique ; 32, 83.—Devoirs politiques comme citoyen, 33, 34, 48, 385.—Est-il opportun de les exercer ? 33.—Comme prêtre, doit-il quelquefois intervenir en politique ? 34, 35, 48, 131.—Ne doit pas être cité au tribunal civil mais ecclésiastique, 35, 47.—Pas justiciable de l'opinion publique, 37.—Union avec l'Evêque, 44, 45.—Respect et soumission aux directions épiscopales, 46, 47.—Conduite à tenir devant les accusations et condamnations pour *influence indue* 47.—Prescriptions épiscopales touchant la politique, 48, 49, 131, 284 à 289.—Immunité, 50, 51, 52.—Conduite dans les causes litigieuses, 51, 52.—Photographies pour l'album destiné à Pie IX 128, 129, 149.—Défense d'assister aux assemblées et de faire des discours politiques, 287.—Avant de répondre aux attaques des journaux, il doit consulter l'Evêque, 289.—Modus agendi cum iis qui suffragium suum vendunt in electione, 290.

Prêtres (Jeunes).—Examen et sermons, 75, 76, 262, 465.

Princes.—Ne sont plus aujourd'hui les défenseurs de l'Eglise, 169, 170, 236.—Sont-ils obligés en conscience de faire des lois pour réprimer tous les désordres qui règnent dans leurs états ? 350.—Leurs lois obligent-elles en conscience ? 360, 361, 362.—D'après quelles règles doit-on juger de la qualité du péché de ceux qui violent leurs lois ? 362, 363.—Leurs lois obligent-elles avant d'être acceptées par le peuple ? 363 à 367.—Les ecclésiastiques sont-ils tenus d'obéir à leurs lois ? 367.—Devoirs, responsabilité, droits, 31, 442, 443, 456.

Procession.—Ouverture et déposition des Quarante-Heures, 124, 125, 126.—Durant les Quarante-Heures, omission pour la Chandeleur, les Rogations, la Saint-Marc et les Rogations, 127.

Prochain.—Amour, 444.—Justice, 445.—Charité, 445, 446.

Prone.—Sur les mariages contractés devant les ministres protestants, 53, 54.

Propagation de la Foi (Œuvre de la).—Importance, 77.—Annales, 77, 78, 134, 176, 177.—Recettes et dépenses de (1875), 80, 81.—(1876), 183, 184, 185.—(1877), 324, 326.

Protestants.—Droits civils respectés par l'Eglise, 27.